

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16400**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur spécialisé en sécurité pour les systèmes informatiques et les communications, diplômé d'EURECOM

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
EURECOM	Recteur de l'Académie de Nice, Directeur d'EURECOM

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du métier d'ingénieur dans son domaine de spécialisation recouvrent

- La Conception et Analyse
- L'Implémentation logicielle
- La Modélisation et Simulation
- L'Innovation
- L'animation d'équipe
- La planification et la conduite de projets

La mobilisation des compétences techniques en sécurité se décline dans plusieurs domaines : sécurité de l'Internet, le logiciel, le Multimédia.

Les compétences spécifiques : l'ingénieur spécialisé doit être capable

- de définir l'architecture d'un système de communication sécurisé
- de concevoir les composantes d'un système de communication sécurisé
- de concevoir des composantes logicielles résistants aux attaques informatiques
- de concevoir les mécanismes de sécurité destinés à un système informatique
- de réaliser un prototype logiciel pour un système informatique sécurisé
- de réaliser les modules logiciels pour des fonctions spécifiques de sécurité
- de concevoir de nouveaux algorithmes pour la sécurité des systèmes informatiques
- d'évaluer les performances de solutions de sécurité existantes
- de mettre en œuvre le plan directeur d'un réseau sécurisé
- de mettre en œuvre le plan directeur d'un système d'information sécurisé
- de mener une campagne d'audit de sécurité pour un réseau d'entreprise ou un système d'information
- d'effectuer des tests de vulnérabilité d'applications logicielles distribuées
- d'assurer la gestion de la sécurité informatique au sein d'une entreprise
- de participer à la conception de mécanismes de sécurité pour les nouvelles applications informatiques ou les nouvelles technologies de communication
- de participer aux travaux de normalisation dans le domaine de la sécurité informatique et réseaux
- de siéger dans des instances qui régissent la protection de la vie privée dans les systèmes informatiques et les réseaux (CNIL, WWWC, ...)
- de créer une entreprise qui développe des solutions de sécurité informatique ou réseaux
- d'effectuer l'étude de marché dans le domaine des services de sécurité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Centre de R&D
- Opérateurs Mobiles
- Sociétés de Conseil en Sécurité, Informatique et Réseau
- Opérateurs de Systèmes de Communication
- Industriels fournisseurs de technologies pour les systèmes
- Secteur tertiaire mettant en œuvre des transactions sécurisées (banques, assurances, ...)
- Organismes de standardisation dans le domaine de la sécurité
- Ingénieur R&D
- Architecte de solutions
- Consultant
- Chef de projet
- Chef de produit
- Ingénieur d'affaires
- Chef d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Organisation des enseignements et évaluation**

Cadre de la formation : 2 Semestres d'enseignements académiques + 1 semestre de stage. Le tout sur une période de 15 mois.

Au total **90 ECTS sont nécessaires pour l'obtention du diplôme. Les ECTS sont capitalisés selon la découpe suivante :**

UE Techniques	(30 ECTS)
UE non Techniques	(15 ECTS)
UE projets	(14 ECTS)
UE Langue vivante Anglais	(1 ECTS) Lié à l'obtention d'un niveau B2 certifié.
Stage en entreprise	(30 ECTS) 22 semaines

L'évaluation des UEs s'effectue au moyen d'exams écrits ou oraux, mini-projets, travaux pratiques, le tout combiné dans un barème sur 20. L'obtention de la note de 10 sur 20 octroie l'attribution des ECTS correspondants.

Le stage est évalué à l'issue d'une soutenance orale devant un jury composé du superviseur académique et de l'encadrant industriel (ou son représentant), selon 5 critères : la gestion du temps, l'étude de la problématique, les résultats obtenus, la qualité du rapport écrit, la qualité de la présentation orale. Ces critères sont combinés dans une note sur 20.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants Chercheurs et Professionnels du domaine
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants Chercheurs et Professionnels du domaine
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X		OUI

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Décret n° 99-747 du 30 août 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

25 février 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

EURECOM

Lieu(x) de certification :

EURECOM : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Biot Sophia Antipolis]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**